



ANNEE SCOLAIRE 2024/2025
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N° 2
DU 9 décembre 2024

Après avoir salué les membres présents et vérifié le quorum, le Proviseur ouvre la séance à 17h30 en remerciant chacun et chacune de sa présence.

M. le Proviseur rappelle que ce CE est « extraordinaire », car non prévu à l'agenda habituel. Son ordre du jour sera unique et il n'y aura pas de validation du PV du précédent CE, ni de questions diverses. Le Proviseur indique qu'il assurera le secrétariat de séance.

Ordre du jour unique : carte des emplois : résidents et expatriés

Le Proviseur rappelle que 5 postes sont vacants pour la rentrée 2025/2026.

- Un poste de professeur d'histoire géographie actuellement gelé.
- Un poste de lettres-modernes actuellement occupé par un PDL.
- Trois postes de professeurs des écoles (dont un est actuellement gelé et occupé par un PDL).

Le proviseur rappelle le contexte budgétaire de l'AEFE qui, à l'instar des autres organismes de l'Etat, doit présenter des plans d'économie. Le CA de l'AEFE a annoncé une suppression de 65 postes pour la rentrée 2025.

Dans ce cadre notre établissement est fragilisé par deux éléments :

- Le nombre élevé de postes vacants.
- Le faible taux d'encadrement. En moyenne, dans l'établissement, nous avons 20.3 élèves par classe.

Le Proviseur annonce donc la suppression de 2 postes à la rentrée prochaine :

- Un poste de professeur des écoles (celui qui est gelé). Il précise que ce poste ne sera pas remplacé par l'embauche d'un PDL afin de faire des économies sur la masse salariale. Cela entraînera la fermeture d'une classe au primaire.
- Le poste gelé de professeur d'histoire géographie.

Les représentants des parents comme ceux des professeurs sont inquiets de cette annonce et indiquent que :

- Si la suppression du poste doit avoir lieu à l'école Bounine cela fera vraiment une « petite » école (6 classes) avec de nombreuses divisions à double-niveaux. Cette configuration est difficile notamment pour les PDL, non formés à ce type de problématique, ce qui fait d'autant regretter la fermeture du poste de détaché.

La Direction répond que le lieu de la suppression n'est pas encore déterminé et sera fonction des inscriptions. Le nombre d'élèves peut être le même à l'école Bounine avec une classe de moins. Cela ne fera donc, pas forcément, baisser les effectifs de cette école si la suppression s'y opère. Pour le reste il sera, effectivement, important de poursuivre et d'accentuer la formation de nos PDL. Nous avons la chance d'avoir une formatrice (EF1D) dans l'établissement.

- Un enseignant indique que sur les 14 postes supprimés dans la ZECO deux le sont au LFM. Les personnels trouvent que cela « fait beaucoup ». Le proviseur rappelle les deux éléments de fragilité déjà cités.
- Les parents insistent sur leur double inquiétude :
 - A l'heure où l'attractivité de l'établissement est mise en avant, la disparition de deux postes est très mauvais signal. Les représentants des personnels partagent ce point de vue. La Direction comprend cet argument.
 - Ils souhaitent que leurs enfants puissent bénéficier de l'enseignement certifié par l'Education Nationale. Si l'on supprime des postes de détachés comment-cela est possible ? Ils indiquent également que ces professeurs français sont des référents pour les PDL. Ce point de vue est partagé par les personnels. La Direction entend cet argument.
- Un représentant des enseignants indique que cette politique de suppression des postes est ancienne à l'AEFE. Il cite deux rapports officiels qui montrent que le nombre de postes de détachés ou de résident a baissé de 25% ces dernières années.

Après ces échanges qui se déroulent dans un cadre serein le Proviseur demande aux membres du CE de se prononcer par un vote sur ces suppressions de poste. Il rappelle que l'avis du CE n'est que consultatif dans le contexte de la carte des emplois.

- *Vote au sujet de la suppression du poste de professeur des écoles.*

Votants : 18	Pour : 4	Contre : 12	Abstentions : 2
--------------	----------	-------------	-----------------

- *Vote au sujet de la suppression du poste de professeur d'histoire géographie.*

Votants : 18	Pour : 4	Contre : 11	Abstentions : 3
--------------	----------	-------------	-----------------

Acte n°1 et n°2 de l'AEFE pour 2024/2025

Le Proviseur clôt le conseil d'établissement à 18h15 et remercie les participants du CE.

Le secrétaire de séance,
JP Schütz

Le 11 décembre 2024

Visa du président du Conseil,

M. SCHÜTZ,

Proviseur du lycée